

AECME 2017 de Perpignan
21 nov. 2017 à 14h
Réunion pédagogique

Présents

Armando Balice, Maxime Barthélemy, Stéphane Borrel, Laurence Bouckaert, Thomas Collin, André Dion, Denis Dufour, Pascal Gobin, Marco Marini, Tom Mays, Edgar Nicouleau, Michel Pascal, Jonathan Prager, Lucie Prod'homme, Paul Ramage, Patrick Roudier, Laurent Soulié, Nicolas Vérin, Jean-Marc Weber.

• Stage d'interprétation, implication et responsabilité des participants

La Présidente et organisatrice des journées, Lucie Prod'homme ouvre la réunion sur le premier point. De nombreux élèves participant aux journées et s'étant inscrit à l'atelier d'interprétation ne sont pas venus. Ceci a été constaté par comparaison entre les fiches d'inscription et l'appel effectué, ainsi que par la différence criante entre le peu de participants présents à l'atelier et le nombre de pièces programmées.

Est évoquée la remise en cause du stage dans ces conditions, notamment en raison du coût de son organisation et de la logistique à déployer.

Est évoquée l'idée que les élèves inscrits et n'étant pas venus au stage (bien que présents dans la ville) ne soient pas joués lors des concerts.

Edgar Nicouleau (prochain organisateur à Angoulême des journées) intervient alors pour dire qu'il maintiendra le stage et propose de mieux mettre en évidence l'importance et les enjeux du stage proposé (poste important lors du coût de production des journées par ailleurs) sur les documents de communication accessibles lors de l'inscription. Ceci, pour responsabiliser les élèves sur l'engagement qu'ils prennent au moment de cette dernière.

Il est évoqué également que certains élèves se sont mal organisés pour faire interpréter leurs pièces par d'autres camarades et inversement.

S'en suit une discussion longue et générale, au cours de laquelle l'idée de ne pas rembourser les élèves de leurs frais de voyage et hébergement (ce qui est le cas actuellement grâce à la subvention SACEM) soit remise en cause en cas d'irresponsabilité d'un élève et/ou de faire des listes de présences pour vérifier la bonne participation des inscrits etc.

Finalement, l'accord se trouve sur le fait que ces idées (fiche de présence et non-remboursement) sont abandonnées par manque d'intérêt pédagogique, en faveur d'un meilleur encadrement de la part de chaque enseignant auprès des élèves. Edgar s'engage également sur les prochaines journées à pouvoir relancer les participants pour leur rappeler les engagements qu'ils ont pris. Il aura aussi la possibilité d'avoir à disposition une équipe permettant la relecture et l'homogénéisation des programmes. Lucie Prod'homme souligne le fait que chaque établissement à des moyens différents sur ce dernier point.

• niveau du DEM et harmonisation

A peine évoqué, ce point débouche plus largement sur les questions du DNOP, CEPI, DEM+1 etc. Chaque établissement et région y va de sa spécificité.

Il est entendu que les contenus et méthodes pédagogiques sont et resteront différentes, mais qu'il serait intéressant d'harmoniser un niveau fin de DEM (ou autre) / début de Licence (ou autre).

Michel Pascal évoque l'intérêt d'un DEM de haut niveau, quand Denis Dufour défend un DEM en adéquation avec la valeur que le ministère lui donne (niveau Bac).

L'assemblée se met d'accord sur le fait que la question trouve un sens dans la dimension de progression et de parcours pour un élève. Ceci, que se soit au sein d'un même ou de plusieurs établissements.

Il n'y a pas suffisamment de temps pour construire une réflexion sur la question, pourtant déjà évoquée plusieurs fois les années précédentes. Cette question sera donc remise à l'an prochain.

Est évoquée la possibilité de prendre une heure de plus pour les réunions.